

La tolérance

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ DE TOLÉRANCE ET FRATERNITÉ

Le titre de notre Loge donne prétexte au rappel de l'affaire Calas et du *Traité sur la tolérance* de Voltaire.

Il s'agit du négociant Jean Calas de Toulouse, calviniste injustement accusé par l'intolérance religieuse d'avoir tué son fils qui voulait se convertir au catholicisme. Condamné au supplice de la roue et exécuté, il fut réhabilité avec l'aide de Voltaire qui contribua à faire reconnaître l'erreur judiciaire.

L'histoire nous montre que l'intolérance religieuse est des plus meurtrière parce que l'individu ne peut résister au processus victimaire déclenché par une justice à sens unique ou devenue partisane sous la pression des croyants.

Tolérance et Fraternité étant un titre prometteur mais difficile à porter, le Fr. Pierre-Léo Amiet évoque les circonstances qui ont entouré la création de notre Loge et conclut par dire que la Fraternité s'exprime spontanément et qu'il suffit de savoir faire ce qu'il faut tout de suite pour l'entretenir alors que la tolérance exige davantage d'égards et de précautions.

Par le choix du titre de notre Loge, les fondateurs ont recherché l'exploitation d'une synergie dans laquelle la fraternité susciterait la tolérance et, par effet retour, la tolérance favoriserait la fraternité.

L'interdépendance voulue entre tolérance et fraternité n'empêche pas que l'on se pose les questions de savoir jusqu'où chacun d'entre nous est d'accord d'aller? A quoi il est prêt? Quelle est sa dernière résistance? Quel est son dernier maillon? Bien que nous continuions à nous enorgueillir de la participation très active de la Franc-maçonnerie dans l'élaboration *des Droits de l'Homme*.

Autrement dit et dit en trois mots:

- Un Apprenti : Les Droits de l'Homme sont des droits et non de la tolérance.
- Un Compagnon : Tolérance, oui, mais réciprocité.
- Un Maître : Ecouter et ne rien imposer.